

DECISION DU PRESIDENT PAR DELEGATION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

N°24-137

SERVICE : DIRECTION DE L'AMENAGEMENT, PROJET DE TERRITOIRE ET FONCIER

OBJET : Bail professionnel – Cabinet infirmier – Local Meillonnas

LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN DE BOURG-EN-BRESSE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2122-23, L. 5211-2 et L. 5211-10 ;

VU la délibération du Conseil de Communauté n°DC-2020-054 en date du 27 juillet 2020 donnant délégation d'attributions au Président, à charge pour celui-ci de rendre compte au Conseil des attributions exercées par délégation ;

VU l'arrêté n°20-43 du 28 septembre 2020, portant délégation de fonction et de signature du Président au 3ème Vice-Président, Monsieur Michel FONTAINE, dans le domaine de l'Economie et l'Innovation, aux fins de prendre toute décision afférente à sa délégation et notamment « signer les conventions de location ou de mise à disposition dans le cadre de la conclusion, de la révision et de la résiliation du louage de choses d'une durée n'excédant pas 12 ans » ;

CONSIDERANT que dans le cadre de sa compétence Développement Economique, la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse est propriétaire d'un local tertiaire situé au rez-de-chaussée d'un ensemble immobilier situé rue du Pré de la Cour sur la Commune de Meillonnas, construit sur un terrain appartenant à ladite Commune.

CONSIDERANT que suite au départ en 2020 du Département, ancien locataire du local susmentionné, la Communauté d'Agglomération a décidé de proposer ces locaux à la location à des professionnels de santé.

DECIDE

DE CONCLURE un bail professionnel avec Madame Laura CHAMPAGNON, née le 12 février 1992 à Ecully (69130), dont le siège de sa société, immatriculée n°877 507 400, est situé 13 impasse Clos de la Segraie à Meillonas (01370), Madame Sandra NOMEZINE, née le 4 février 1976 à Bourg-en-Bresse (01000), dont le siège de sa société, immatriculée n°521 036 681, est situé 1 605 chemin du Mas Cottier à Val-Revermont (01370) et Madame Florence GERMAIN née DÉBIAS, née le 6 décembre 1968 à Bourg-en-Bresse (01000), dont le siège de sa société, immatriculée n°493 448 419, est situé 15-17 15 Clos de la Segraie à Meillonas (01370).

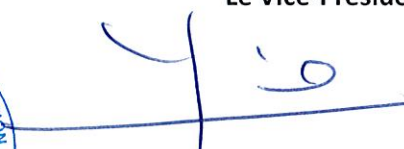
Le bail professionnel précise les points suivants :

- les locaux mis à disposition de Mesdames CHAMPAGNON, NOMEZINE et GERMAIN, d'une surface d'environ 12,12 m², sont situés rue du Pré de la Cour à MEILLONNAS (01370), sur les parcelles cadastrées section F numéros 670 et 671 pour une contenance de 1 956 m².
- le présent bail débute le 1^{er} juin 2024 pour arriver à échéance le 31 mai 2030.
- la présente location sera consentie pour un loyer mensuel de 151,50 € hors taxes et hors charges.

Monsieur le Directeur Général des Services de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Bourg-en-Bresse, le 20 juin 2024

Pour le Président et par délégation
Le Vice-Président,



Michel FONTAINE
Délégué à l'Economie et l'Innovation